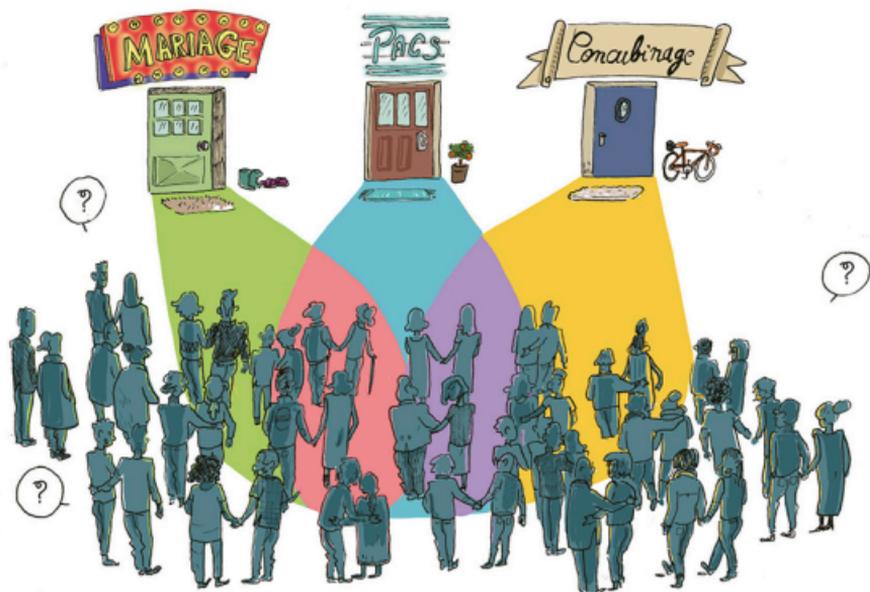


100 QUESTIONS/RÉPONSES



2^e édition

LE MARIAGE, LE PACS ET LE CONCUBINAGE

Tout savoir sur les trois formes
de conjugalité

Wilfried Baby

ellipses

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	11
PRÉFACE	13
QUELQUES REPÈRES	15
Une offre de conjugalités	15
Le fruit d'une histoire	16
Des réformes récentes	17
Côté chiffres	18
Le Pacs, concurrent du mariage... ou du concubinage?	18
Remarques sémantiques	19

100 QUESTIONS/RÉPONSES AUTOUR DE 4 GRANDS THÈMES

I. LA FORMATION DU COUPLE

L'ESSENTIEL	24
A. Pouvons-nous nous marier, nous pacser ou vivre en concubinage ? Vos questions 1 à 7	24
B. Comment faire pour se marier ou se pacser ? Vos questions 8 à 17 ..	25
C. Comment faire pour modifier notre régime matrimonial ou notre régime partenarial ? Vos questions 18 à 21	25
VOS QUESTIONS	26
A. Pouvons-nous nous marier, nous pacser ou vivre en concubinage ? (l'essentiel en page 24)	26
1 Nous sommes mineurs : pouvons-nous nous marier ou nous pacser avec l'accord de nos parents ou bénéficier d'une autorisation spéciale?	26
2 L'un de nous fait l'objet d'une mesure de tutelle ou de curatelle : pouvons-nous nous marier ou nous pacser?	27
3 L'un de nous fait l'objet d'une mesure d'habilitation familiale : pouvons-nous nous marier ou nous pacser?	28
4 Puis-je me marier ou me pacser avec un membre de ma famille? ..	28
5 Puis-je me marier ou me pacser autant de fois que je le veux? ...	29
6 Devons-nous être tous deux de nationalité française?	30
7 Pouvons-nous nous pacser si nous avons déjà conclu ensemble un partenariat étranger?	30

B.	Comment faire pour se marier ou se pacser ? (l'essentiel en page 25)	32
8	Devons-nous impérativement signer un contrat ?	32
9	Avons-nous intérêt à faire établir notre Pacs par un notaire ?	33
10	À quel moment notre mariage ou notre Pacs prendra-t-il effet ? ..	35
11	Quelle est la Mairie compétente pour célébrer notre mariage ou enregistrer notre Pacs ?	36
12	Comment procéder si nous résidons à l'étranger ?	37
13	Devons-nous être tous deux présents pour la célébration de notre mariage ou l'enregistrement de notre Pacs ?	38
14	Quels sont les documents à fournir pour la célébration de notre mariage ou l'enregistrement de notre Pacs ?	39
15	L'officier d'état civil peut-il refuser d'enregistrer notre dossier de mariage ou notre Pacs sous-seing privé ?	42
16	L'officier d'état civil est-il juge de la validité des clauses de notre Pacs sous-seing privé et pourra-t-il nous conseiller à ce sujet ?	43
17	L'officier d'état civil conservera-t-il une copie de notre Pacs sous-seing privé ?	44
	Mémo : La formation du mariage et du Pacs	45
C.	Comment faire pour modifier notre régime matrimonial ou notre régime partenarial ? (l'essentiel en page 25)	47
18	La procédure de changement de régime matrimonial a-t-elle été assouplie ?	47
19	Pouvons-nous modifier notre Pacs sous-seing privé par une convention reçue par un notaire et inversement ?	47
20	Existe-t-il des différences entre la modification du Pacs et sa conclusion ?	48
21	Dans quelles hypothèses peut-il s'avérer utile de modifier son régime matrimonial ou son contrat de Pacs ?	49
	Mémo : Le changement de régime matrimonial et la modification du Pacs	50

II. LES EFFETS DU MARIAGE, DU PACS ET DU CONCUBINAGE

L'ESSENTIEL	52
A. Quelles obligations à l'égard de mon époux ou de mon partenaire ? Vos questions 22 à 28	52
B. Quels effets sur mon état civil ? Vos questions 29 à 32	52
C. Qu'apportent le mariage et le Pacs concernant les enfants ? Vos questions 33 à 37	52

D.	Quels effets sur notre fiscalité ? Vos questions 38 à 45	53
E.	Quels effets sur nos droits sociaux et professionnels ? Vos questions 46 à 49	53
F.	Quels effets sur notre logement ? Vos questions 50 à 52	53

VOS QUESTIONS **54**

A.	Quelles obligations à l'égard de mon époux ou partenaire ? (l'essentiel en page 52)	54
22	En quoi consiste l'obligation de vie commune ?	54
23	En quoi consiste l'obligation d'assistance ?	55
24	En quoi consistent la contribution aux charges du mariage et l'obligation d'aide matérielle ?	55
25	En quoi consiste la solidarité des dettes ?	57
26	Pouvons-nous nous dispenser de certaines de ces obligations dans notre contrat de mariage ou de Pacs ?	58
27	Que se passera-t-il en cas de violation de ces obligations ?	59
28	Existe-t-il une obligation de fidélité à l'égard de l'autre membre du couple ?	59
	Mémo : Les droits et obligations entre membres du couple	61
	Mémo : La solidarité du couple à l'égard des créanciers	62
B.	Quels effets sur mon état civil ? (l'essentiel en page 52)	63
29	Mon état civil sera-t-il modifié par la conclusion de notre mariage ou de notre Pacs ?	63
30	Notre mariage ou notre Pacs va-t-il être rendu public ?	63
31	La conclusion d'un mariage ou d'un Pacs confère-t-elle la nationalité française ?	64
32	La conclusion d'un mariage ou d'un Pacs donne-t-elle droit à la délivrance d'un titre de séjour ?	64
C.	Qu'apportent le mariage ou le Pacs concernant les enfants ? (l'essentiel en page 52)	65
33	Le mariage ou le Pacs aura-t-il des conséquences sur l'établissement de la filiation à l'égard de nos enfants ?	65
34	Le mariage ou le Pacs aura-t-il un effet sur nos droits et devoirs à l'égard de nos enfants ?	65
35	Le mariage ou le Pacs facilitera-t-il l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA) ?	66
36	Le mariage ou le Pacs est-il facilitant pour adopter en qualité de couple ?	66
37	L'adoption de l'enfant de mon conjoint sera-t-elle facilitée par le mariage ou le Pacs ?	67

D.	Quels effets sur notre fiscalité ? (l'essentiel en page 53)	68
38	La conclusion d'un mariage ou d'un Pacs va-t-elle modifier nos modalités d'imposition sur le revenu ?	68
39	L'imposition commune peut-elle être remise en cause en cas de rupture rapide ?	69
40	Comment se déroule l'imposition des revenus de l'année de conclusion du mariage ou du Pacs ?	69
41	L'imposition commune est-elle systématiquement avantageuse ?	71
42	Quels sont les paramètres en faveur de l'imposition commune ?	71
43	Quels sont les paramètres en faveur de l'imposition séparée ?	72
44	La conclusion d'un mariage ou d'un Pacs a-t-elle un effet sur l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) ou les impôts locaux ?	73
45	Les services fiscaux peuvent-ils me demander le paiement de l'intégralité des impôts dus par mon poux ou partenaire et moi-même ?	74
	Mémo : La fiscalité pendant l'union	74
E.	Quels effets sur nos droits sociaux et professionnels ? (l'essentiel en page 53)	75
46	Puis-je bénéficier de la couverture assurance maladie-maternité de mon époux, partenaire ou concubin ?	75
47	Quels droits m'ouvrent le mariage ou le Pacs dans le domaine professionnel ?	75
48	Puis-je accéder au statut de collaborateur de mon époux, partenaire ou concubin chef d'entreprise ?	76
49	La conclusion d'un mariage ou d'un Pacs peut-elle conduire à la perte ou à la minoration de certaines de mes prestations ?	77
	Mémo : Les droits sociaux pendant l'union	78
F.	Quels effets sur notre logement ? (l'essentiel en page 53).	80
50	Quels sont les effets de la conclusion d'un mariage ou d'un Pacs sur notre contrat de location ?	80
51	Je suis seul propriétaire de notre résidence commune : pourrai-je librement en disposer une fois marié ou pacsé ?	81
52	Nous sommes déjà propriétaires ensemble de notre résidence commune : la conclusion du mariage ou du Pacs va-t-elle modifier notre situation ?	81

III. L'ORGANISATION DES PATRIMOINES

L'ESSENTIEL	84
A. Comment choisir notre régime de biens ?	
Vos questions 53 à 55	84
B. Comment fonctionne le régime de la séparation de biens ? Vos questions 56 à 62	84
C. Comment fonctionnent le régime de la communauté réduite aux acquêts et celui de l'indivision des acquêts ? Vos questions 63 à 69 ..	85
D. Comment fonctionne le régime issu de la première loi sur le Pacs ? Vos questions 70 à 75	85
VOS QUESTIONS	86
A. Comment choisir notre régime de biens ? (l'essentiel en page 84) ..	86
53 Quels sont les critères à prendre en considération pour choisir son régime ?	86
54 Quel est le régime de base ?	87
55 Peut-on choisir un régime autre que ceux prévus par la loi ?	88
B. Comment fonctionne le régime de la séparation de biens ? (l'essentiel en page 84)	89
56 Séparés de biens, mon époux ou mon partenaire et moi-même pouvons-nous acquérir des biens ensemble ?	89
57 Est-il utile d'établir un inventaire sous le régime de la séparation ?	89
58 Peut-on me réclamer le paiement d'une dette contractée par mon époux ou mon partenaire séparé de biens ?	90
59 Les créanciers de mon époux ou partenaire séparé de biens peuvent-ils saisir mes biens ?	91
60 Pourrai-je me retourner contre mon époux ou partenaire séparé de biens si j'acquiesce une dette pour son compte ?	92
61 Comment sont prises les décisions portant sur les biens indivis entre époux ou partenaires séparés de biens ?	93
62 Quels sont les avantages de la conclusion d'une convention d'indivision ?	95
C. Comment fonctionnent le régime légal de la communauté entre époux et le régime de l'indivision des acquêts entre partenaires ? (l'essentiel en page 85)	97
63 Quel est le sort des biens que je vais acheter seul sous le régime de la communauté réduite aux acquêts ou de l'indivision des acquêts ?	97
64 Sous le régime de la communauté entre époux ou de l'indivision des acquêts, pourrai-je exceptionnellement acquérir un bien à mon seul nom ?	99

65	Mes revenus professionnels et les revenus de mes biens personnels tomberont-ils dans la communauté ou dans l'indivision ?	100
66	Est-il utile d'établir un inventaire sous le régime de la communauté entre époux ou de l'indivision entre partenaires ?	101
67	Peut-on déroger aux règles de répartition des biens propres ou personnels d'une part et communs ou indivis d'autre part ? ..	101
68	Suis-je davantage engagé par les dettes de mon époux sous le régime de la communauté ou de mon partenaire sous le régime de l'indivision des acquêts ?	102
69	Comment sont prises les décisions relatives aux biens dépendant de la communauté entre époux ou de l'indivision entre partenaires ?	103
D.	Comment fonctionne le régime issu de la première loi sur le Pacs ? (l'essentiel en page 85)	104
70	Quel est le sort des biens acquis sous le régime de 1999 ?	104
71	Soumis au régime de 1999, ai-je un recours contre mon partenaire si j'ai davantage participé que lui au financement de l'acquisition d'un bien tombé dans l'indivision ?	105
72	Mes revenus professionnels et les revenus de mes biens personnels tombent-ils dans l'indivision de 1999 ?	106
73	Les règles d'engagement aux dettes sous le régime de 1999 sont-elles différentes de celles existant dans les deux régimes actuels ?	107
74	Comment sont prises les décisions relatives aux biens de l'indivision sous le régime de 1999 ?	107
75	Nous sommes actuellement soumis à cet ancien régime partenarial ; Avons-nous intérêt à conclure une convention modificative pour adopter l'un des deux régimes actuels ?	109
	Mémo : Les deux principaux régimes entre époux et les trois régimes du Pacs	110

IV. LA FIN DU COUPLE

L'ESSENTIEL	114
A. Comment rompre notre mariage ou notre Pacs ? Vos questions 76 à 86	114
B. Que se passe-t-il en cas de décès d'un époux, partenaire ou concubin ? Vos questions 87 à 98	114
C. Quid du mariage des partenaires ? Vos questions 99 à 100	115

VOS QUESTIONS	116
A. Comment rompre notre mariage ou notre Pacs ? (l'essentiel en page 114)	116
76 Comment procéder si nous sommes d'accord pour mettre fin à notre mariage ou notre Pacs ?	116
77 Quelle est la procédure si un seul des époux ou partenaires veut mettre fin au mariage ou au Pacs ?	118
78 Le partenaire qui rompt le Pacs unilatéralement doit-il justifier d'une faute de l'autre ?	118
79 À quelle date la rupture prendra-t-elle effet ?	119
80 Existe-t-il une procédure de divorce ou de dissolution de Pacs particulière si l'un de nous fait l'objet d'une mesure de protection telle que la tutelle ou la curatelle ?	120
81 Pouvons-nous procéder nous-mêmes au règlement de nos intérêts et au partage de nos biens ?	122
82 En présence d'enfants mineurs, le passage devant le juge est-il obligatoire ?	123
83 Quel est le juge compétent en matière de séparation des époux, partenaires et concubins ?	124
84 Comment les dettes entre les membres du couple sont-elles calculées ?	124
85 Je n'ai pas exercé d'activité professionnelle, mais j'ai aidé mon conjoint dans son activité professionnelle sans rémunération ou me suis consacré à l'entretien du foyer ou à l'éducation des enfants Cette activité sera-t-elle prise en considération ?	126
86 Existe-t-il une prestation compensatoire entre partenaires et concubins ?	127
B. Que se passe-t-il en cas de décès d'un époux, partenaire ou concubin ? (l'essentiel en page 114)	130
87 Quelle est la procédure d'état civil en cas de décès d'un époux ou d'un partenaire ?	130
88 Qu'apportent le mariage et le Pacs concernant la protection du survivant de notre couple ?	131
89 Le Pacs confère-t-il des droits successoraux au partenaire survivant ?	135
90 Comment s'y prendre pour rédiger un testament ?	135
91 Pouvons-nous intégrer nos dispositions successorales dans notre contrat de mariage ou de Pacs ?	137
92 Puis-je être certain que mes dispositions de dernières volontés pourront s'appliquer ?	138
93 En l'absence de dispositions de dernières volontés, le partenaire survivant pourra-t-il rester dans le logement commun ?	141

94	Tous les conjoints survivants ont-ils droit à la pension de réversion?	144
95	Le mariage est-il plus protecteur que le Pacs pour le survivant? .	145
96	Les époux, partenaires ou concubins peuvent-ils recourir à des donations entre eux?	152
97	Les époux et les partenaires sont-ils exonérés de droits de donation?	153
98	Les époux, partenaires et concubins peuvent-ils recourir à l'assurance vie?	155
C.	Quid du mariage des partenaires? (l'essentiel en page 119)	156
99	Quelle est la procédure si une fois pacsés, nous voulons par la suite nous marier?	156
100	Pourrai-je me marier avec un tiers sans me « dépacser »?	157
GLOSSAIRE		159
INDEX		165
BIBLIOGRAPHIE		169